

ZÉRO DÉCHET

AGGLO DE LA RÉGION DE
CHÂTEAU-THIERRY



COMMENT RÉDUIRE MES DÉCHETS ?

Le guide pratique

UN GUIDE POUR VOUS AIDER

Savez-vous qu'en moyenne, chaque année, un habitant de notre territoire **produit 570 kg de déchets ? C'est trop !** Nous sommes face à un défi : réduire le volume de nos poubelles et changer nos comportements.

Trois raisons d'agir maintenant :

- **Pour protéger notre environnement** : économiser les ressources et lutter contre le réchauffement climatique passent aussi par une meilleure gestion des déchets.
- **Pour l'économie de notre territoire** : nombre de matériaux peuvent être réutilisés dans une stratégie d'économie circulaire créatrice d'emploi.
- **Pour maîtriser les coûts** : si nous ne faisons rien, les coûts de collecte et de traitement ne vont cesser de s'accroître.

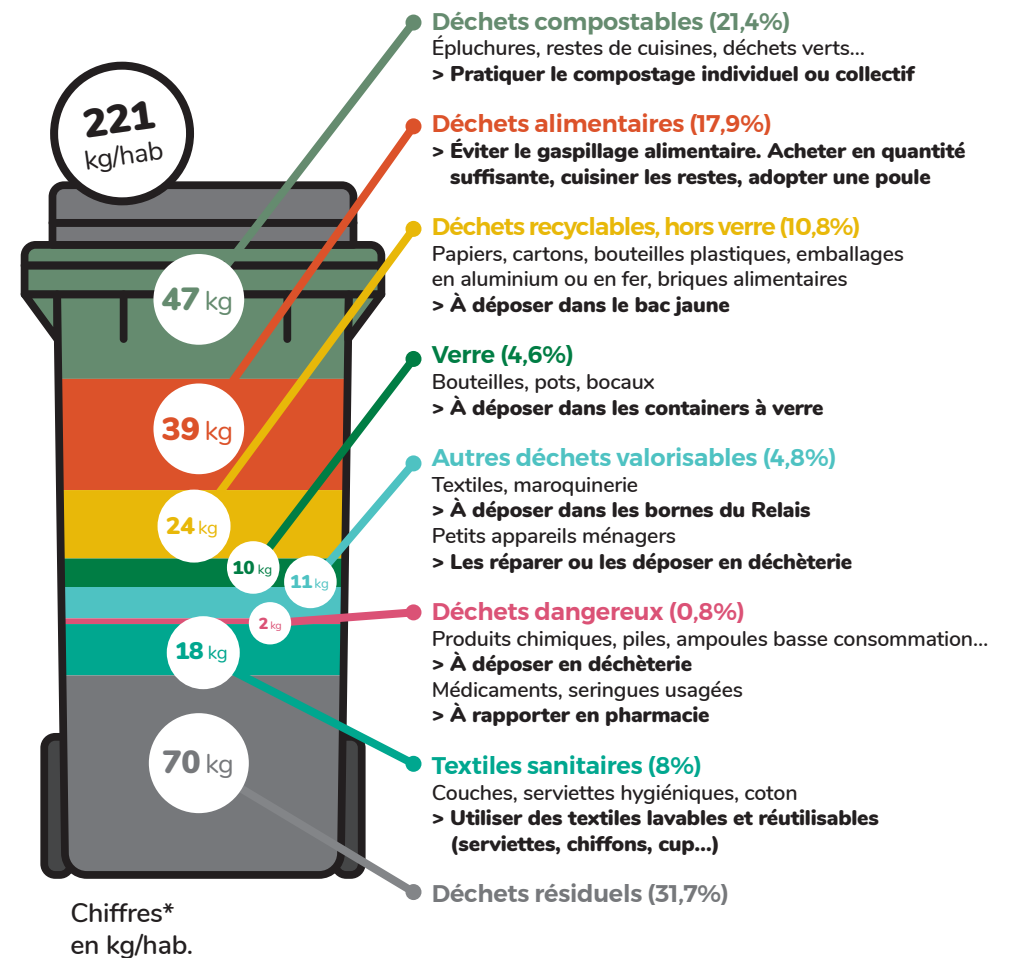
Pour répondre à ces enjeux, en juillet 2019, vos élus ont décidé de faire évoluer le paiement du service déchets en y introduisant une part variable qui dépendra de votre production de déchets ménagers (levée du bac ou dépôt de sac). Par votre comportement au quotidien, en réalisant correctement le tri et en adoptant les bons gestes, vous réduirez cette part variable.

Dans ce document, de nombreuses pratiques, souvent simples, vous aideront dans cette démarche de réduction des déchets.

Merci de votre engagement à nos côtés.

À RÉDUIRE VOS DÉCHETS

Votre poubelle d'ordures ménagères pèse en moyenne **221 kg*** par habitant par an. Comment l'alléger ?



*chiffres 2019

AU MAGASIN

Le bon achat,
c'est celui qui génère peu
ou pas de déchets.



Réduire mes déchets,
c'est facile !

- les piles rechargeables durent plus longtemps que les piles jetables. Et c'est aussi une belle économie pour votre porte-monnaie !
- pour le vrac, je pense aux sacs en tissus et aux bocaux vides.



Le saviez-vous ? ↓

Choisir le conditionnement le mieux adapté,
éviter les portions individuelles : c'est une réduction
de 2 kg de déchets par an et par personne.

Le saviez-vous ?

Préparer une liste de courses avant de partir permet d'acheter uniquement ce dont nous avons besoin.



AU MAGASIN

Des gestes d'achats simples permettent de mieux consommer tout en produisant moins de déchets.



Réduire mes déchets, c'est facile !

- je préfère les produits en vrac ou peu emballés.
- j'achète durable, réutilisable ou rechargeable, j'évite le jetable : lingettes, essuie-tout...
- j'utilise un sac, un cabas, plutôt que des sacs jetables.

À LA MAISON

Avec un réfrigérateur bien rangé, mes aliments sont mieux conservés.



Optimiser la conservation des aliments, c'est facile !

- je range mes aliments en respectant les températures et les dates figurant sur les emballages.
- je conserve les plats faits maison dans le réfrigérateur et les consomme rapidement.
- je choisis un réfrigérateur à froid ventilé, plus efficace.
- je garde mon réfrigérateur propre, pour limiter la propagation des bactéries entre les aliments.

Le saviez-vous ?

Nous jetons en moyenne
20 kg de nourriture
par personne et par an.



Le saviez-vous ?

L'acide citrique pour nettoyer les toilettes, c'est presque magique et compatible avec les fosses septiques.



Réduire mes déchets, c'est facile !

- je composte mes épluchures et restes alimentaires qui représentent plus de 20% du poids de ma poubelle.
- pour le ménage, j'utilise des articles produisant peu de déchets, comme les serviettes et torchons en tissu, les éponges...



À LA MAISON

Je préfère le durable au jetable : j'utilise des produits ménagers plus simples et moins dangereux.



- pour mon bébé, je teste les couches lavables plutôt que les couches jetables. Un bébé en couches jetables, c'est une tonne de déchets ! Les couches lavables sont écologiques, mais aussi économiques et saines pour votre enfant.



À LA MAISON

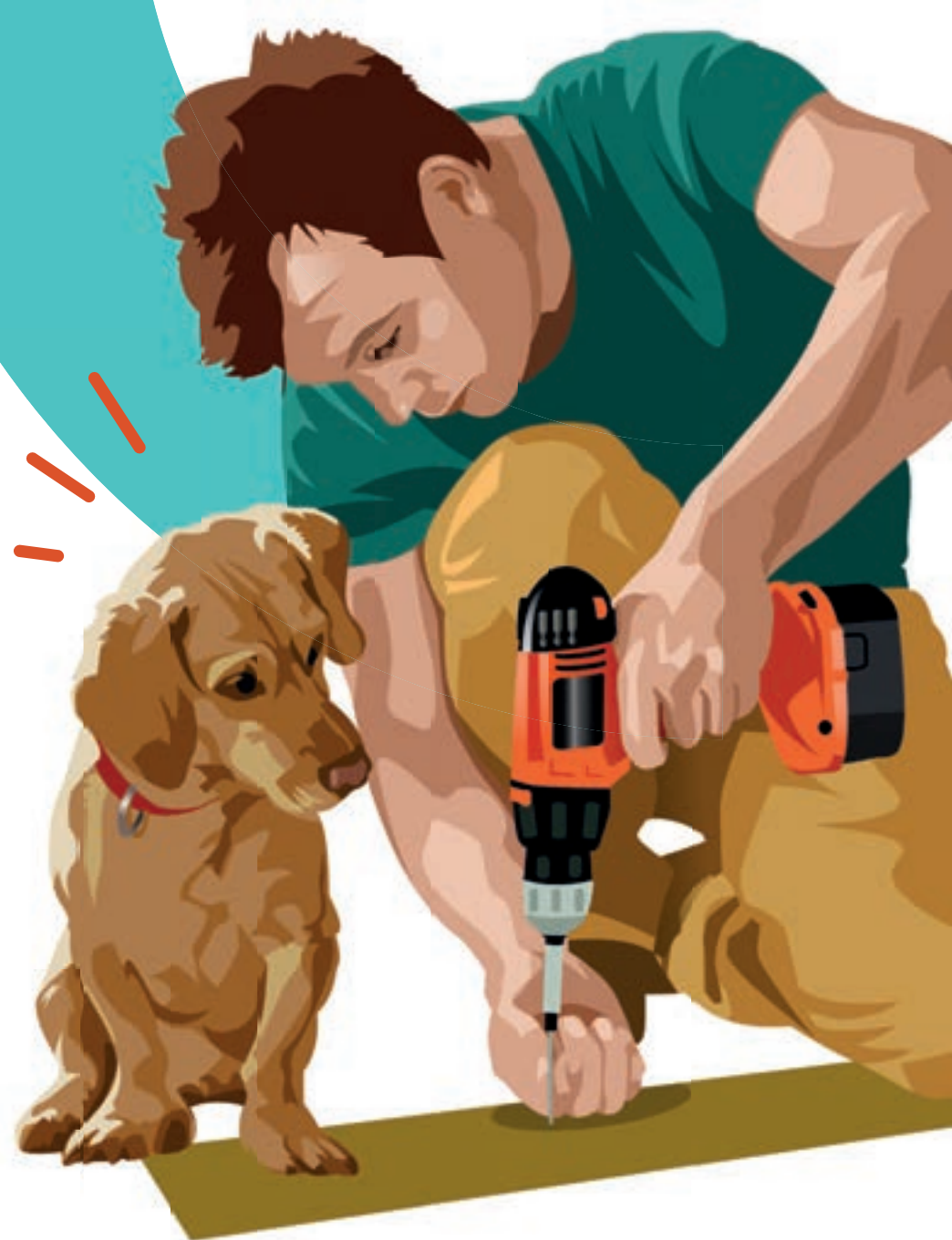
Je préfère le don à l'abandon.
Je préfère réparer plutôt
que de racheter.

Réduire mes déchets, c'est facile !

- en cas de panne, je fais réparer mes objets plutôt que les jeter.
- je donne ou revends les objets et articles devenus inutiles.

Le saviez-vous ?

L'eau du robinet coûte
100 fois moins cher
que l'eau en bouteille
et évite de produire
des déchets!



À LA FÊTE ET EN PIQUE-NIQUE

J'évite le jetable.
Je préfère cuisiner des plats
faits maison.



Réduire mes déchets,
c'est facile !

- je cuisine des gâteaux plutôt que d'acheter des portions individuelles.
- en pique-nique, je préfère emporter des nappes, serviettes, gobelets, verres et couverts réutilisables plutôt que des produits jetables.



Le saviez-vous ?

Les assiettes et verres jetables en plastique sont interdits à la vente depuis le 1^{er} janvier 2020.



AU JARDIN

Je pratique le compostage pour éviter le transport des déchets végétaux.

Réduire mes déchets, c'est facile !

- je peux utiliser mon **compost comme engrais** pour le potager ou les fleurs.
- je tonds ma pelouse sans ramasser l'herbe. En séchant sur place, elle sert d'engrais naturel.



Le saviez-vous ?

Pour obtenir une bonne qualité de compost, il est préférable de mélanger plusieurs types de déchets.

AU JARDIN

Pour produire mon compost, j'utilise mes déchets de cuisine et de jardin.



Réduire mes déchets, c'est facile !

- je produis mon compost en mélangeant :
 - mes déchets verts, comme les petits branchages, la tonte, les fleurs, les feuilles mortes
 - et mes déchets de cuisine : épluchures, restes de repas, coquilles d'œuf, marc de café...

Le saviez-vous ?

La pratique régulière du compostage permet de réduire le poids des déchets de 47 kg par an et par personne.

AU JARDIN

Je valorise mes déchets organiques au lieu de les jeter.
Je produis mes légumes.

Réduire mes déchets,
c'est facile !

- j'utilise un broyeur afin de produire du paillage pour mes allées ou mon potager.
- je produis mes légumes plutôt que de les acheter. C'est aussi moins de camions sur les routes.

Le
saviez-vous ?

Le paillage et le compostage,
c'est la garantie de manger
de bons légumes !



AU BUREAU

Je veille à produire moins de déchets.

Réduire mes déchets, c'est facile !

- j'imprime mes documents en recto-verso.
- j'utilise les feuilles non imprimées au verso comme papier brouillon.
- j'imprime le moins possible et je recycle le papier.
- j'utilise une tasse et une cuillère au lieu des gobelets jetables et des touillettes.
- je préfère le café ou le thé en vrac plutôt qu'en dosettes.

Le saviez-vous ?

Un salarié produit en moyenne 130 kg de déchets par an, dont moins d'un tiers est recyclé.



ZÉRO DÉCHET

AGGLO DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS
COUPS DE POUCE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Pour le compostage de vos déchets.



Pour le broyage de vos branchages.



Pour tester des produits lavables.

RENSEIGNEZ-VOUS
AUPRÈS DU SERVICE DÉCHETS !

Conditions et dossier de demandes disponibles sur : www.carct.fr
Tél : 03 23 85 34 97
service-dechets@carct.fr

ZÉRO DÉCHET

AGGLO DE LA RÉGION DE
CHÂTEAU-THIERRY

**Je préfère
le durable
au jetable !**

**Je préfère le don
à l'abandon !**

**Broyage
et compostage,
il n'y a que des
avantages !**



Pour tout renseignement,
contactez le service déchets
03 23 85 34 97
ou service-dechets@carct.fr

 **agglo**
de la région de
Château-Thierry